

## DANS CE NUMÉRO

- 146 Données financières
- 147 Actualité  
*Programme de travail du FMI*
- 148 Politiques  
*FMI : surveillance des taux de change*
- 150 Régions  
*Asie : prolifération d'accords commerciaux régionaux*  
*Coopération économique en Asie centrale*
- 154 Gros plan  
*Cameroun : après l'allégement de la dette*  
*Banques autrichiennes : une présence régionale*
- 158 Données du FMI  
*Mesurer la solidité financière*
- 160 Forum  
*La responsabilité en matière de mondialisation financière*

## FMI : la modernisation à l'ordre du jour

page 147

Le Conseil d'administration du FMI a adopté un nouveau programme de travail semestriel allant jusqu'en novembre 2007. L'institution entend renforcer la surveillance exercée sur les pays membres, mieux définir son rôle dans les pays à faible revenu, aligner les quotes-parts des États membres sur leur poids économique, renforcer la voix et la représentation des pays à faible revenu et concevoir un nouveau mode de financement durable des ses activités.



Thomas Dooley/FMI

## Le FMI affine ses conseils en matière de change

page 148

Le FMI actualise son cadre de suivi des taux de change et améliore les fondements analytiques de sa surveillance. Une initiative cruciale consiste à moderniser sa politique de surveillance des régimes de change, adoptée il y a 30 ans. De nouvelles directives tiendront compte de la mondialisation des marchés financiers et encourageront les pratiques optimales en cernant les attentes des pays membres quant à la portée et la conduite de la surveillance.



Baski Muhammad/Reuters

## Asie : démêler l'écheveau des accords commerciaux

page 150

La prolifération continue des accords commerciaux régionaux (ACR) risque de transformer le système commercial mondial en un écheveau d'ACR potentiellement incohérents et ingérables. Mais une étude du FMI portant sur l'Asie constate que l'adhésion aux ACR ne semble pas avoir entravé les échanges avec les pays non membres. Ce constat renforce la nécessité pour les pays ayant des régimes commerciaux plus restrictifs de continuer à réduire leurs tarifs élevés.



Stephen Jaffe/FMI

## L'Asie centrale bénéficie de la coopération régionale

page 152

Ces dernières années, les pays d'Asie centrale ont connu une croissance rapide, accru leurs réserves et fait reculer la pauvreté. Malgré l'abondance de ressources pétrolières et naturelles, ils auraient bien du mal à progresser davantage à titre individuel. Pour préserver leur rythme de croissance et continuer à réduire la pauvreté, ils ont uni leurs forces dans le cadre du Programme de coopération économique régionale en Asie centrale.



Oleg Nishchy/Gaty Images

## Découvrez notre nouveau site

Le *Bulletin du FMI* change avec le temps. Afin d'améliorer l'accessibilité du contenu et de permettre des mises à jour plus fréquentes, nous avons lancé récemment une version Internet du *Bulletin*, disponible à [www.imf.org/imf-survey](http://www.imf.org/imf-survey). La version imprimée du *Bulletin du FMI* deviendra une publication mensuelle. Le premier numéro paraîtra en septembre.

**Raisons du changement.** Des enquêtes menées auprès des lecteurs ont mis en évidence la nécessité d'un accès plus immédiat et fréquent au contenu du *Bulletin du FMI*. En même temps, les lecteurs ont exprimé le besoin d'un condensé des nouvelles et des études du FMI. Pour répondre à ces besoins différents, et compte tenu des divers niveaux d'accès à Internet dans le monde, le *Bulletin* a lancé une édition électronique qui est actualisée régulièrement et qui offrira bientôt un condensé mensuel en format papier du contenu publié sur Internet. Le présent numéro est le dernier de l'ancienne version imprimée du *Bulletin*.

**Choix du format.** Les lecteurs qui souhaitent recevoir des mises à jour fréquentes peuvent s'abonner au service gratuit d'alerte par courriel en s'y inscrivant sur la page d'accueil du FMI. Ceux qui préfèrent la version papier pourront s'abonner à l'édition mensuelle.

**FMI Bulletin**  
MAGAZINE

**Votre avis nous intéresse!**

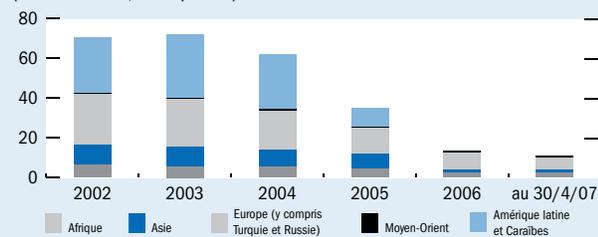
**Veillez nous écrire à [imfsurvey@imf.org](mailto:imfsurvey@imf.org).**

**Vos messages seront révisés et affichés sur [www.imf.org/imfsurvey](http://www.imf.org/imfsurvey), dans la rubrique «Courrier des lecteurs»**

## Données financières du FMI

### Total des crédits et prêts du FMI, par région

(milliards de DTS; fin de période)

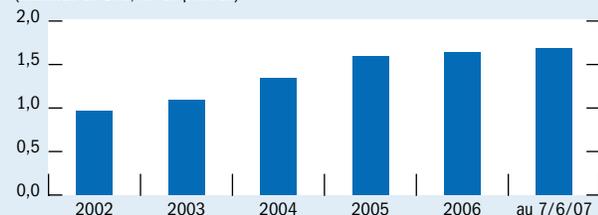


### Taux des principales monnaies en DTS

	8 juin 2007	Il y a un an (8 juin 2006)
Dollar EU	1,510	1,480
Euro	1,130	1,165
Livre sterling	0,767	0,802
Yen	182,680	168,540

### Allègement de la dette des pays pauvres très endettés<sup>1</sup>

(milliards de DTS; fin de période)

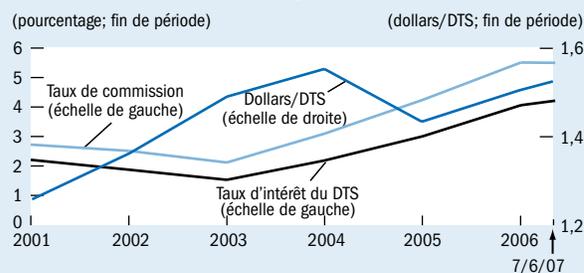


<sup>1</sup>Décassements cumulés dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE.

Note : Le droit de tirage spécial (DTS) est un avoir de réserve internationale créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des États membres. Les DTS sont alloués à chaque État membre en proportion de sa

### Évolution des taux

Taux d'intérêt du DTS, taux de commission sur l'encours des prêts non concessionnels et taux dollars/DTS.



quote-part. Le DTS sert aussi d'unité de compte au FMI et à plusieurs autres organisations internationales. Sa valeur est déterminée en fonction d'un panier des principales monnaies internationales.

## FMI : la modernisation à l'ordre du jour

Le FMI s'emploiera, au cours des six prochains mois, à moderniser la surveillance qu'il exerce sur l'économie et à mieux définir son rôle auprès des pays à faible revenu. Son action s'inscrira dans le cadre du programme de travail semestriel présenté par son Directeur général, Rodrigo de Rato, et approuvé le 6 juin par son Conseil d'administration.

Chaque semestre, en effet, le FMI fixe ses priorités et planifie les initiatives qu'il entend prendre. Le programme pour juin–novembre 2007 privilégie ainsi les questions vitales pour la communauté internationale et, sur le plan interne, l'alignement des quotes-parts des États membres sur leurs poids dans l'économie mondiale et l'élaboration d'un modèle de financement durable des opérations du FMI.

M. de Rato a indiqué que le Conseil devait donner la priorité aux questions les plus urgentes, tout en reconnaissant que la stratégie à moyen terme (SMT) cible un grand nombre de domaines dans lesquels l'institution, forte de 185 membres, peut progresser. « Nous devons insister en particulier sur les éléments de la SMT pour lesquels les discussions sont le plus avancées », a-t-il précisé devant le Conseil.

### Préserver la stabilité économique

La surveillance de l'économie est au cœur de la mission du FMI et a pris une importance grandissante dans le contexte de la mondialisation. Renforcer le cadre dans lequel elle s'exerce — faire plus pour identifier les menaces qui pèsent sur la stabilité mondiale et y répondre efficacement — est un volet essentiel du nouveau programme de travail. Aussi l'institution prévoit-elle de mettre à jour la décision de 1977 sur la surveillance des politiques de change adoptée après l'effondrement du système de parités fixes au début des années 70 (voir pages 148–49).

Le suivi de la récente évaluation externe des avis du FMI sur les politiques de change et l'examen de la première consultation multilatérale du FMI sur les déséquilibres mondiaux — à laquelle ont participé l'Arabie Saoudite, la Chine, les États-Unis et la zone euro — figurent parmi les chantiers ouverts à ce titre. Le 17 mai, le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) créé en 2001 pour examiner les performances du FMI a fait connaître son évaluation des avis donnés par le FMI aux pays membres en matière de politique de change entre 1999 et 2005, invitant l'institution à remédier au « déficit d'efficacité » observé à ce niveau. Le BIE a reconnu que les avis du FMI s'étaient améliorés au fil des ans, mais a estimé aussi que, trop souvent, il n'y avait pas eu de véritable engagement de l'institution sur ces questions.



Les 24 membres du Conseil d'administration du FMI examinent le travail quotidien de l'institution.

### Le FMI et les pays à faible revenu

Si les pays membres se disent favorables à ce que le FMI reste engagé auprès des pays à faible revenu, le programme de travail appelle l'institution à évaluer la cohérence entre flux d'aide, stabilité économique et objectifs de développement, la gestion financière de l'aide additionnelle et les instruments dont le FMI dispose pour aider les pays qui sortent d'un conflit. Le Conseil a aussi discuté du rôle de l'institution dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et la coordination de l'aide des donateurs, ainsi que de l'évaluation récente du rôle du FMI en Afrique subsaharienne par le BIE.

### Nouvelle formule des quotes-parts et financement du FMI

S'agissant de la gouvernance du FMI, le programme vise à approfondir les efforts déployés pour aligner les quotes-parts au FMI sur la taille des économies des États membres et renforcer la voix et la représentation des pays à faible revenu. Le Conseil se propose aussi d'élaborer une nouvelle formule de calcul des quotes-parts d'ici les réunions de printemps 2008, au plus tard.

Suite aux recommandations d'un comité qui s'est penché sur le financement à long terme du FMI, le Conseil s'appliquera à établir un nouveau modèle de revenu qui soit plus en rapport avec l'éventail des activités de l'institution aujourd'hui et qui s'adapte mieux à l'évolution de la situation économique mondiale. Plusieurs des propositions avancées portent sur les opérations d'investissement et supposent un amendement aux Statuts du FMI, voire l'approbation des parlements nationaux. Il faudra donc mobiliser un large soutien des pays membres pour aller de l'avant. M. de Rato a déclaré le 12 juin qu'il prévoyait de nouvelles discussions, au Conseil, sur les principales questions posées par la mise en œuvre de ces recommandations. ■

## Le FMI affine ses conseils dans le domaine des changes

**S**ous l'effet des graves déséquilibres mondiaux apparus ces dernières années et de la profonde mutation du commerce, les politiques de change ont été propulsées en première ligne du débat public dans beaucoup de pays. Certains pays dont l'excédent commercial est élevé sont accusés de suivre des pratiques déloyales alors que la nécessité d'adopter des mesures protectionnistes ou de change défensives est évoquée dans d'autres très déficitaires. Aussi la surveillance des politiques de change, l'une des principales missions du FMI, qui vient de faire l'objet d'un rapport du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) dans lequel il analyse les conseils du FMI dans ce domaine crucial, occupe-t-elle à nouveau le devant de l'actualité.

Le renforcement des travaux relatifs à la surveillance est l'un des principaux volets de la stratégie à moyen terme (SMT) — le plan stratégique du Directeur général, Rodrigo de Rato, pour renforcer l'utilité pratique et l'efficacité du FMI au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre de la SMT, un certain nombre d'initiatives visent à faire en sorte que la surveillance des politiques de change soit aussi claire, franche, techniquement judicieuse et efficace que possible.

### L'une des missions initiales du FMI

Le FMI a toujours joué un rôle très important dans les questions de change. En fait, l'une des principales raisons pour lesquelles il a été créé et on lui a confié les rênes du système de Bretton Woods était de promouvoir le dialogue et la coopération entre les pays pour reconstruire le commerce et la finance internationale. Les pays fondateurs avaient compris qu'ils risquaient de revenir au cercle vicieux des dépréciations compétitives et du protectionnisme qui a contribué à la crise des années 30.

Le rôle actuel de la surveillance des politiques de change, ou surveillance de façon plus générale, est d'évaluer les politiques des pays par rapport aux engagements qu'ils ont pris en tant que membres du FMI. Plus précisément, le FMI évalue l'impact de leur taux de change et de leurs autres politiques sur leur stabilité extérieure et, en conséquence, sur celle du système international de change.

L'objectif est d'appuyer les politiques qui sont bonnes pour le membre, mais aussi pour les autres pays, dans le cadre d'un processus de concertation dans lequel le dialogue et la persuasion jouent un rôle capital. Dans une économie mondialisée, les politiques d'un pays influent fortement sur celles des autres et l'argument de la concertation est encore plus valable qu'en 1944.

**Dans une économie mondialisée, les politiques d'un pays influent fortement sur celles des autres.**



Signes monétaires dans une banque à Séoul (Corée).

Kim Kyung-Hoon/Reuters

### Flottement ou arrimage

En vertu de l'article IV des Statuts, qui énonce les fondements de la surveillance, les pays membres sont dans une large mesure libres de choisir leur régime de change (flottement ou arrimage, par exemple). Cependant, ils s'engagent à collaborer avec le FMI pour promouvoir un système de change stable, suivre des politiques de change compatibles avec cet engagement et éviter de manipuler les taux de change afin d'empêcher l'ajustement effectif de leur balance des paiements ou de s'assurer un avantage compétitif inéquitable sur d'autres pays.

Selon des directives adoptées ultérieurement par le FMI (dans l'importante décision de 1977 sur la surveillance des politiques de change), les membres interviennent sur le marché des changes lorsqu'il faut contrecarrer des conditions désordonnées, en tenant compte des intérêts des autres membres dans ces interventions.

Les politiques intérieures des pays dont le taux de change flotte librement, c'est-à-dire qui n'ont pas de politique de change propre, font néanmoins l'objet d'une surveillance. En fait, les membres s'engagent à gérer leurs politiques intérieures de façon à assurer la stabilité intérieure, des conditions instables pouvant perturber fortement la stabilité extérieure.

### La surveillance en pratique

Les rapports du FMI sur les économies nationales, qui analysent l'évolution et décrivent les entretiens que les autorités ont avec les services du FMI, sont le principal ins-

trument utilisé pour la surveillance. Dans ces rapports, qui sont préparés tous les ans pour la plupart des 185 membres, les services du FMI doivent normalement décrire fidèlement le régime de change du pays (flottement, arrimage ou taux fixe) et évaluer franchement le bien-fondé du régime et sa cohérence avec les politiques sous-jacentes, ainsi que le niveau du taux de change (la valeur de la monnaie par rapport à celle des autres monnaies) en utilisant systématiquement une vaste panoplie d'indicateurs et d'outils analytiques qui permettent de mesurer la compétitivité extérieure.

Les services du FMI doivent aussi évaluer les retombées des politiques, y compris celles de change, et décrire leur dialogue avec les hauts responsables de la banque centrale, du ministère des finances et des autres parties intéressées. À ce stade, ils font face depuis longtemps à des problèmes liés aux incertitudes techniques et aux sensibilités politiques.

### Incertitudes techniques

Les incertitudes techniques tiennent à ce que maintes questions soulevées par les taux de change restent sans réponse, y compris ce qui constitue le «bon» régime de change ou le niveau optimal des réserves internationales d'un pays donné à un moment donné. L'évaluation du niveau du taux de change fait souvent l'objet d'une marge d'incertitude importante.

Pour s'attaquer à ces problèmes, le FMI s'emploie à rester à la pointe des études sur le taux de change. Ses services se sont lancés dans un programme d'études dynamique, abordant notamment de nouveaux sujets comme la définition du niveau optimal des réserves internationales. Ces dernières années, le FMI a publié en moyenne plus de 30 documents de travail par an sur les questions de change.

La disponibilité des données est aussi un problème dans de nombreux pays. Les rapports sur les économies nationales évoquent souvent ce point et le FMI accorde une assistance technique dans ce domaine aux pays qui le demandent.

Une autre difficulté à laquelle se heurte le FMI est que la politique de change peut susciter des controverses politiques et être sensible pour les marchés. Cela peut nuire à la cohésion et à la franchise du dialogue entre le FMI et ses membres, ainsi qu'à l'information qui doit figurer dans les documents à publier. Afin d'atténuer ce risque, et que le FMI puisse continuer d'être un conseiller digne de confiance pour ses membres, sa politique de transparence comporte des sauvegardes maintenant le dosage voulu entre transparence et confidentialité. Il est possible de supprimer les informations très sensibles pour les marchés dans les rapports sur les économies nationales avant qu'ils ne soient rendus publics.

### Renforcer la surveillance

L'un des axes de la SMT est que le FMI doit donner plus d'importance à la surveillance des politiques de change. L'actuelle mise à jour du cadre de surveillance, dont l'aspect le plus manifeste est une révision de la décision de 1997, est une initiative cruciale à cet égard. Une décision révisée encouragerait une pratique optimale de la surveillance en clarifiant les aspirations des membres quant à l'étendue de la surveillance et sa conduite. C'est aussi l'occasion de prendre en compte l'évolution de l'économie mondiale depuis 1977, en particulier l'émergence des marchés financiers mondialisés.

De nombreux travaux en cours visent à renforcer les fondements analytiques de la surveillance des politiques de change. En particulier, le Groupe consultatif sur les taux de change du FMI, qui s'appuie sur des méthodologies d'avant-garde pour évaluer le niveau des taux de change a récemment élargi son champ de compétence pour y inclure, outre les pays industrialisés, toutes les grandes économies émergentes. Un nouvel élargissement de ce champ est envisagé.

### Pratiques optimales

En outre, le FMI partage à l'heure actuelle la majeure partie de son savoir et de ses meilleures pratiques. Un livre rassemblant les meilleures analyses du FMI sur le taux de change est en cours de préparation et le Département des études consacrerait sa conférence annuelle de 2007 aux politiques de change. La formation des services du FMI dans le domaine des changes a été renforcée. De récentes actions ont en outre été engagées pour mieux intégrer la surveillance des politiques de change à l'analyse des secteurs financiers et pour approfondir l'examen des retombées internationales.

Enfin, le FMI améliore actuellement son suivi interne de la qualité de la surveillance. Comme le montre le bilan dressé au début de cette année, tous ces efforts portent progressivement fruit. Le FMI estime que son rapport de 2006 sur l'économie de la Chine est un exemple parmi d'autres de bonne pratique dans le domaine de la surveillance des politiques de change.

Comme on l'a déjà indiqué, de nombreuses initiatives visant à améliorer les conseils dans le domaine des changes ont déjà été lancées dans le cadre de la SMT. Pendant les prochains mois, le Conseil d'administration examinera des propositions spécifiques sur le suivi des recommandations du BIE. ■

Lynn Aylward

FMI, Département de l'élaboration  
et de l'examen des politiques

Le site [www.imf.org/imf/survey](http://www.imf.org/imf/survey) offre davantage d'informations sur les travaux du FMI en matière de surveillance.

## Démêler l'écheveau des accords commerciaux en Asie

**D**epuis une vingtaine d'années, les accords commerciaux régionaux (ACR) prolifèrent dans la région Asie et Pacifique. En mai 2007, près de 40 ACR avaient été signés soit entre les pays d'Asie, soit entre un ou plusieurs de ces pays et leurs partenaires commerciaux à l'extérieur de la région, et 70 autres étaient en cours de négociation. Mais, contrairement à d'autres régions, la plupart des ACR d'Asie ont suivi et non précédé la libéralisation des échanges multilatéraux sous le régime de la nation la plus favorisée (NPF). L'intégration du commerce régional n'a donc été qu'une facette d'un plus vaste processus d'intégration internationale. La multiplication des accords commerciaux régionaux est-elle utile ou préjudiciable à une libéralisation accrue du commerce multilatéral?

Selon une étude du FMI, les ACR peuvent être un moyen efficace de promotion du commerce et de la coopération régionale. Mais leurs aspects discriminatoires peuvent être nuisibles si, loin d'être complémentaires, ils se substituent à la libéralisation des échanges multilatéraux. En fait, les ACR peuvent donner lieu à des pertes de bien-être pour les pays membres et non membres en détournant les importations des pays sources non membres à faibles coûts au profit des pays membres fournisseurs à coûts élevés. Dans ce cas, la différence de coût assumée par les pays membres importateurs est généralement appelée «effet de détournement d'échanges».

Si, par contre, des ressources naguère consacrées à la production intérieure à coûts élevés sont réaffectées à des producteurs nationaux plus efficaces du fait de l'ACR, le bien-être économique peut augmenter — processus dénommé «effet de création d'échanges». Le risque d'une perte nette de bien-être a plus de chances d'être minimisé si la protection par rapport aux non membres est faible dès le départ, ou si les parties à l'ACR acceptent d'adopter des réductions rapides de leurs tarifs NPF au fil du temps en vue de les aligner sur leurs taux préférentiels. Toutefois, les groupes d'intérêts dans les pays membres peuvent parfois transformer les accords en blocs fermés, décourageant la libéralisation du commerce multilatéral et faussant la structure des échanges internationaux.

### Les raisons d'une popularité

Pourquoi cet engouement des pays à conclure des ACR? La montée en puissance des ACR dans le monde entier tient à

des motivations à la fois économiques et non économiques. L'intégration du commerce régional peut servir de véhicule pour le dialogue et la coordination sur des questions régionales qui ne sont pas du ressort multilatéral, notamment l'harmonisation réglementaire, le développement des infrastructures et la collaboration entre les membres pour faciliter le commerce de transit et le transport. En outre, elle peut stimuler les apports d'investissements directs étrangers et la croissance grâce aux transferts de technologie

Leur prolifération peut aussi être motivée par un sentiment croissant que des accords régionaux conclus ailleurs placent les pays non membres dans une position défavorable. En signant d'abord un accord régional, un pays peut

accroître son pouvoir de négociation dans les instances multilatérales en adoptant une position (régionale) commune dans des secteurs sensibles (textiles et agriculture par exemple) où certains pays développés maintiennent encore une position protectionniste. Qui plus est, certains économistes soutiennent qu'en s'engageant dans des négociations multilatérales comme régions et non comme pays, les petits États pourraient faire face à des coûts fixes de négociation moins élevés. Bien que la libéralisation dans un régime NPF soit généralement considérée comme la meilleure politique dans la plupart des circonstances, la mesure dans laquelle les ACR produisent un détournement d'échanges ou une création d'échanges reste une question empirique.

Il est donc utile de se demander si la prolifération récente d'accords préférentiels en Asie a eu pour effet d'accroître ou de réduire l'impact du commerce sur le bien-être dans les pays membres. Pour répondre à cette question, l'étude du FMI a utilisé un modèle commercial axé sur la gravité — qui prédit les flux commerciaux selon le poids économique d'un pays et la distance par rapport à un partenaire commercial — pour estimer comment l'adhésion à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le South Asian Preferential Trade Agreement (SAPTA), le forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) et l'accord Australia-New Zealand Closer Economic Relations (ANZCER) peuvent avoir influé sur le niveau et l'orientation des échanges.

Les estimations empiriques de l'étude suggèrent que l'appartenance à ces ACR a stimulé le commerce entre les pays membres, mais pas au détriment des échanges avec les non

**La question :** la prolifération d'accords commerciaux régionaux (ACR) risque de transformer le système commercial mondial en un écheveau d'instruments qui s'entremêlent et qui sont potentiellement incohérents et ingérables

**Les conclusions :** selon une étude récente du FMI (WP 07/53) portant sur les ACR en Asie entre 1984 et 2005, l'adhésion à un ACR n'est généralement pas préjudiciable aux échanges avec les pays non membres.

**Le débat :** les conclusions de l'étude renforcent la nécessité pour les pays appliquant un régime commercial plus restrictif de continuer à réduire leurs tarifs élevés même s'ils participent à des accords régionaux.

membres, sur la période 1984–2005. Ces résultats semblent refléter la forte inclination des pays d'Asie à poursuivre une libéralisation non discriminatoire au stade initial de leur développement. En effet, l'intégration de la plupart de ces pays dans l'économie mondiale a précédé leur intégration régionale, les parties aux ACR en Asie ont enregistré plus d'échanges avec le reste du monde qu'avec d'autres pays ayant des caractéristiques similaires dans d'autres régions, cet effet étant plus manifeste pour les pays affichant des taux NPF moins élevés.

Il est néanmoins concevable qu'une prolifération des ACR non assortie d'une libéralisation unilatérale et multilatérale puisse aboutir à des courants d'échanges sous-optimaux. Pour parer à cette éventualité, les pays dont les taux NPF sont plus élevés que ceux du reste de la région gagneraient à poursuivre une libéralisation commerciale tous azimuts dans un régime NPF, parallèlement à leur intégration régionale.

### Quid d'une zone commerciale panasiatique?

Les accords commerciaux en Asie relient actuellement des groupes spécifiques de pays (voir tableau). Mais une zone de libre-échange panasiatique serait-elle plus bénéfique ? L'étude suggère qu'une plus grande cohérence entre les ACR existants au chapitre des préférences tarifaires et ses règles d'origine



Navire porte-conteneurs au port de Shanghai, plaque tournante du commerce en Asie.

permettrait de minimiser les coûts administratifs afférents à la vérification de l'observation des règles d'origine et de limiter les distorsions possibles des courants d'échanges. Les règles d'origine sont établies dans les accords de libre-échange pour garantir que seuls les biens provenant des pays participants bénéficient de préférences.

En effet, depuis la fin 2006, le Japon préconise la création d'une zone de libre-échange panasiatique qui pourrait regrouper l'Australie, la Chine, la Corée, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les 10 pays de l'ASEAN. Une telle zone permettrait éventuellement d'éviter certains risques associés à la prolifération des ACR. Reste à savoir si la consolidation des ACR asiatiques en une seule zone de libre-échange remédierait à toutes les lacunes des ACR. Pour répondre à cette question, il faudrait procéder à des analyses poussées afin d'estimer les implications éventuelles pour le commerce intrarégional en Asie et pour les échanges de la région avec le reste du monde. ■

Patrizia Tumbarello  
FMI, Département Asie et Pacifique

### Un écheveau d'accords

Un nombre croissant de pays participent à des accords commerciaux préférentiels dans la région Asie-Pacifique.

#### Accords commerciaux régionaux<sup>1</sup>

Accord de libre-échange ASEAN-Chine, 2004, 2005	Pacific Island Countries Trade Agreement (PICTA), 2001, 2001
AFTA (Zone de libre-échange de l'ASEAN), 1992, 1993	South Asian Preferential Trade Agreement (SAPTA), 1993, 1995
ASEAN-Corée 2003, 2004	South Asia Free Trade Agreement (SAFTA), 2004, 2006
ASEAN-Japon, 2003, 2004	Trans-Pacific Strategic Economic Partnership Agreement (TPSEPA), 2005, 2006
Asia-Pacific Trade Agreement (APTA), 1975, 1976 <sup>2</sup>	

#### Accords commerciaux bilatéraux<sup>1</sup>

Australie-États-Unis, 2004, 2005	Inde-Thaïlande, 2003, 2004
Australie-Nouvelle-Zélande (CER), 1983, 1983 <sup>3</sup>	Japon-Malaisie, 2005, 2006
Australie-Singapour, 2003, 2003	Japon-Mexique, 2004, 2005
Australie-Thaïlande, 2004, 2005	Japon-Singapour, 2002, 2002
Chine-Chili, 2005, 2006	Lao RDP-États-Unis, 2003, 2005
Chine-Hong Kong RAS, 2003, 2004	Lao RDP-Thaïlande, 1991, 1991
Chine-Macao RAS, 2003, 2004	Malaisie-États-Unis, 2004, 2004
Chine-Niger, 2005, 2005	Malaisie-Pakistan, 2005, 2006
Chine-Thaïlande, 2003, 2003	Nouvelle-Zélande-Singapour, 2000, 2001
Corée-Chili, 2003, 2004	Nouvelle-Zélande-Thaïlande, 2005, 2005
Corée-EFTA, 2005, 2006 <sup>5</sup>	Singapour-EFTA, 2002, 2003
Corée-Singapour, 2005, 2006	Singapour-États-Unis, 2003, 2004
Inde-Afghanistan, 2003, 2003	Singapour-Jordanie, 2004, 2005
Inde-Bangladesh, 2006, 2006	Singapour-Panama, 2006, 2006
Inde-GCC, 2004, 2006 <sup>4</sup>	Sri Lanka- Pakistan, 2002, 2005
Inde-Népal, 1991, 1991	Thaïlande-Bahreïn, 2002, 2002
Inde-Singapour, 2005, 2005	Vietnam-États-Unis, 2000, 2001
Inde-Sri Lanka, 1998, 2001	

Source : alcus de l'auteur.

<sup>1</sup>À la fin juin 2007. Les années indiquées sont celles de la signature et de l'entrée en vigueur des accords.

<sup>2</sup>Précédemment connu sous le nom de Bangkok Agreement.

<sup>3</sup>Renforcement des relations économiques.

<sup>4</sup>Conseil de coopération du Golfe.

<sup>5</sup>Association européenne de libre-échange.

Cet article s'inspire du document de travail n° 07/53, «Are Regional Trade Agreements in Asia Stumbling or Building Blocks? Some Implications for the Mekong-3 Countries». Des exemplaires sont disponibles au prix de 18 dollars l'unité, auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions page 160. Le texte intégral peut aussi être consulté sur le site Internet du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

## Encourager la coopération économique en Asie centrale

Ces dernières années, les pays d'Asie centrale ont affiché une forte croissance (voir graphique), accru les revenus par habitant et fait reculer la pauvreté. Le maintien du rythme de croissance et la poursuite de la réduction de la pauvreté constituent leurs grandes priorités. Mais, pour chacun de ces pays, l'atteinte de ces objectifs sera difficile en raison de leur enclavement, du sous-développement des réseaux de transport et des faiblesses institutionnelles. Ces pays bénéficient du programme de Coopération régionale en Asie centrale (CAREC), qui aide les pays d'Asie centrale et leurs voisins à réaliser leur potentiel dans une Eurasie de plus en plus intégrée.

Parallèlement à la hausse de la croissance, les pays d'Asie centrale ont renforcé leurs positions extérieures, assaini les finances publiques, accumulé des réserves officielles en devises, et réduit leurs ratios dette/PIB. Par conséquent, ils résistent mieux aux chocs extérieurs. L'inflation est généralement maîtrisée, en dépit des pressions inflationnistes qui ont récemment refait surface suite aux entrées massives de devises et à une forte demande intérieure. Ces pays devront juguler ces pressions par le resserrement des politiques budgétaire ou monétaire, l'assouplissement des taux de change et des réformes axées sur la productivité, et préserver ainsi la compétitivité de leurs économies.

### Réaliser le potentiel de croissance

L'Asie centrale — trait d'union entre l'Europe et l'Asie de l'Est, et entre l'Asie du Nord et l'Asie du Sud —, riche en pétrole, gaz naturel, cuivre, or et uranium, et doté d'un grand potentiel hydroélectrique, est entourée par des économies parmi les plus dynamiques du monde. Forte de ces atouts, la région pourrait devenir un centre d'échanges, doper sa croissance et réduire davantage la pauvreté. En créant des synergies avec leurs voisins, les pays d'Asie centrale peuvent tirer parti de leur situation stratégique, de leurs énormes richesses naturelles et du dynamisme de leurs voisins.

La réalisation de ce potentiel nécessite, en plus de politiques macroéconomiques saines, une meilleure connectivité entre les pays par la construction de réseaux routiers et ferroviaires, une meilleure gestion des ressources naturelles, la réduction des délais de dédouanement, un régime commercial ouvert ainsi que l'amélioration du climat des investissements dans chaque pays.

### Un partenariat unique

Dans ce contexte, le programme CAREC, lancé en 1997, est unique. Il s'agit d'un partenariat entre huit pays et six institutions multilatérales. Les pays membres, dont la population combinée dépasse 100 millions d'habitants sur une superficie d'environ 7,5 millions de km<sup>2</sup>, sont l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan,

la République populaire de Chine (surtout la Région autonome du Yangzi Jiang Uygur), le Kazakhstan, la République kirghize, la Mongolie, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan (voir carte). La Fédération de Russie et le Turkménistan ont participé à certaines réunions du CAREC et ont reçu une invitation permanente à adhérer au programme. Les partenaires multilatéraux sont la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le FMI, la Banque islamique de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale.

Le programme CAREC est axé sur quatre domaines prioritaires : les transports, l'énergie, la facilitation des échanges et la politique commerciale. Un comité composé de représentants des pays membres et des institutions multilatérales dirige les travaux dans chaque domaine. La Banque asiatique de développement, qui sert également de Secrétariat du CAREC, coordonne le travail technique des comités de transports et de la facilitation des échanges. La Banque mondiale s'occupe du comité de l'énergie, tandis que le FMI dirige le comité de politique commerciale, le seul à travailler exclusivement sur des politiques, et non sur des projets.

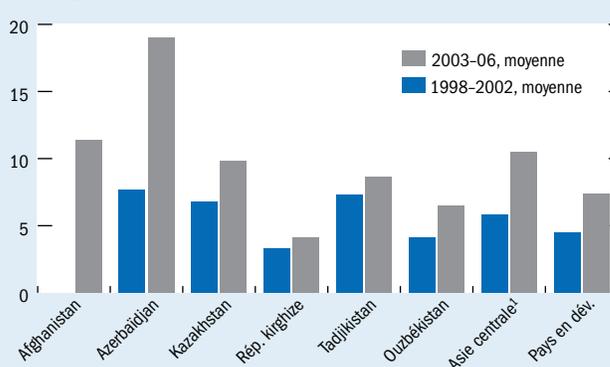
Ce programme vise divers objectifs dans chacun des domaines prioritaires :

- Dans le **domaine des transports**, l'objectif est de réhabiliter les réseaux de transport, d'améliorer les connexions et de réduire les coûts. À cet égard, les partenaires multilatéraux ont financé des projets comme la réhabilitation de la route régionale Almaty-Bichkek, du corridor de transport Sud et des chemins de fer régionaux.

### Une croissance vigoureuse

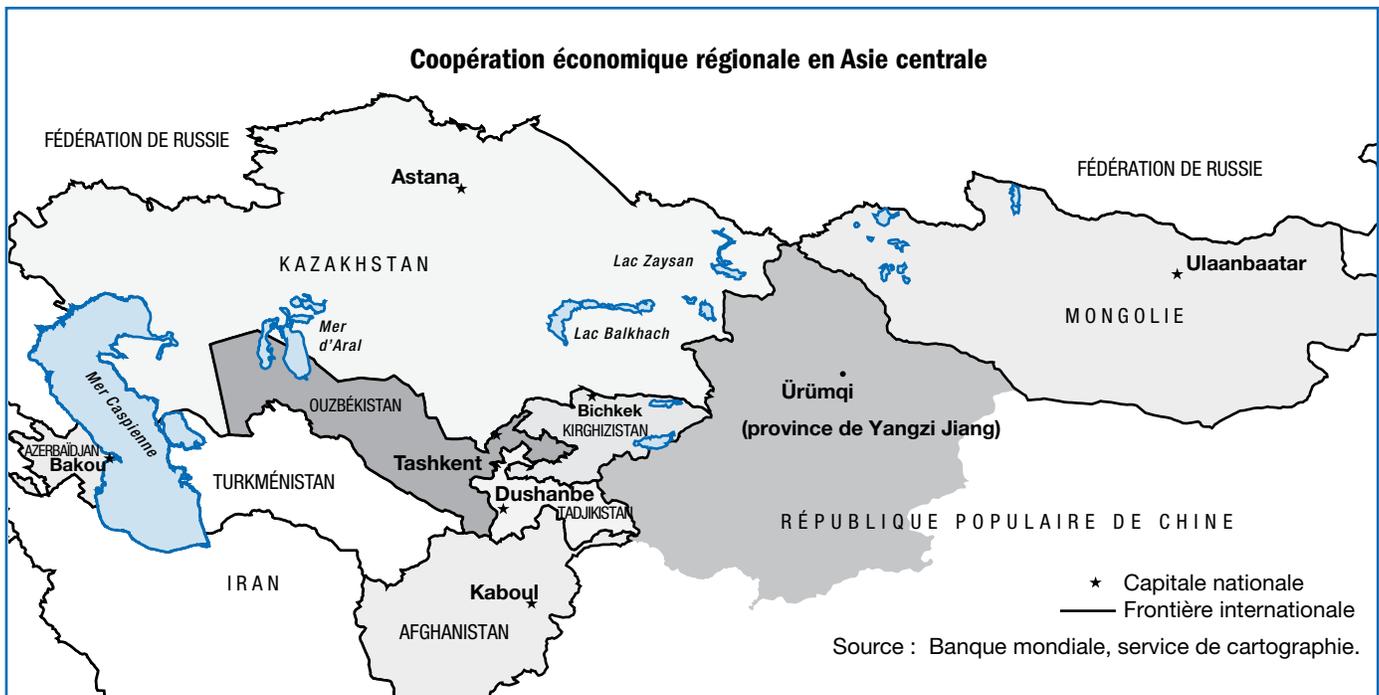
La croissance du PIB réel dans les pays d'Asie centrale se compare favorablement avec celle des économies les plus dynamiques du monde en développement.

(pourcentage)



Sources : autorités nationales; estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Les données pour l'Afghanistan étant disponibles à partir de 2002, ce pays est exclu de la colonne 1998-2002.



- Dans le **secteur de l'énergie**, il s'agit d'appuyer, par la coopération, l'utilisation efficace et rationnelle de l'énergie et de l'eau. Le programme met l'accent sur des projets d'investissement clés, tels que les projets d'interconnexion du transport régional d'énergie et de réhabilitation des infrastructures.

- En ce qui concerne la **facilitation des échanges**, l'accent est mis sur la modernisation des douanes et le renforcement de la coopération régionale par le recours aux technologies de l'information pour automatiser les services douaniers et l'échange de données, des contrôles douaniers mixtes et la mise en place de guichets uniques, et le développement du transit régional. Le grand projet dans ce domaine est la réforme et la modernisation des douanes kirghizes et tadjikes.

- En matière de **politique commerciale**, l'objectif est d'aider les pays membres à adopter un régime commercial plus libre, notamment en adhérant à l'Organisation mondiale du commerce, et de coordonner les politiques commerciales pour faciliter les échanges régionaux et internationaux. À cet égard, le travail consiste surtout à préparer une série d'études sur les entraves au commerce et les accords commerciaux régionaux en Asie centrale, avec des recommandations stratégiques à adopter par les États. De plus, les activités de sensibilisation et de formation des pays membres sur les questions de politique commerciale sont des volets importants du travail du comité de politique commerciale, qui a fait jusqu'ici des recommandations concrètes pour réduire les obstacles au commerce de transit et réformer les taxes commerciales dans les pays membres du CAREC. Les ministres du CAREC ont adopté ces recommandations, et la mise en œuvre des mesures est suivie. Le comité mène des études sur le commerce frontalier et les restrictions quantitatives aux échanges dans les

pays du CAREC, en vue de formuler des recommandations concrètes sur ces questions l'année prochaine.

### Évoluer dans la bonne direction

En octobre 2006, au cours de leur cinquième conférence, les ministres du CAREC ont approuvé un plan d'action global à moyen et à long terme à partir d'un programme axé sur les résultats et nécessitant une appropriation et une responsabilisation soutenues de la part des pays. Dans le cadre de ce plan, chacun des quatre comités élaborera au cours des 12 prochains mois des stratégies sectorielles à moyen terme. Ces stratégies tiendront compte des priorités définies par les pays et dictées par les besoins d'intégration, et elles présenteront les objectifs en fonction des résultats.

Des politiques macroéconomiques saines au niveau national, couplées avec une intégration et une coopération effectives au niveau régional, sont essentielles pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté en Asie centrale. Il est encourageant de constater que les politiques économiques évoluent dans la bonne direction et que des efforts soutenus de promotion de la coopération régionale sont en cours. La poursuite de ces efforts et le soutien de la communauté internationale permettront aux pays de la région de mieux réaliser leur énorme potentiel économique et de satisfaire les aspirations légitimes de leurs populations croissantes. ■

Sena Eken

FMI, Département Moyen-Orient et Asie centrale

Pour en savoir plus sur l'évolution économique en Asie centrale, voir les Perspectives économiques régionales pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale (mai 2007), sur le site Internet du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

## Cameroun : quelles perspectives après l'allègement de la dette?

Il y a un an, le Cameroun bénéficiait d'un allègement de sa dette dans le cadre de deux initiatives internationales majeures, ouvrant ainsi la voie à une réduction de sa dette extérieure de près de 40 % de son PIB en 2005 et de 5 % en 2006. Le Cameroun est à présent sur le point d'accomplir des progrès rapides en vue d'améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté. Toutefois, comment ce pays d'Afrique centrale doté d'abondantes ressources tire-t-il parti de la bouffée d'oxygène offerte par l'allègement de la dette et peut-il s'engager sur le chemin d'une croissance plus forte qui le rapprocherait de l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)?

Depuis 1994, la croissance économique s'est accélérée bien qu'elle reste inférieure à ce qui est requis pour avoir un impact significatif sur la pauvreté. Ainsi, la dévaluation du franc CFA en 1994 et les réformes macroéconomiques et structurelles connexes ont depuis lors contribué à enrayer la baisse de la production. Les recettes pétrolières y ont également concouru, mais les réserves de pétrole brut du pays s'épuisent et l'activité économique est entravée par la faiblesse des infrastructures, une intermédiation financière limitée, une exécution inégale des réformes structurelles et, plus généralement, un climat des affaires défavorable. Par conséquent, le PIB réel par habitant n'a pas suivi celui des pays comparables (graphique 1) et les progrès réalisés dans l'amélioration des indicateurs sociaux sont mitigés (tableau 1).

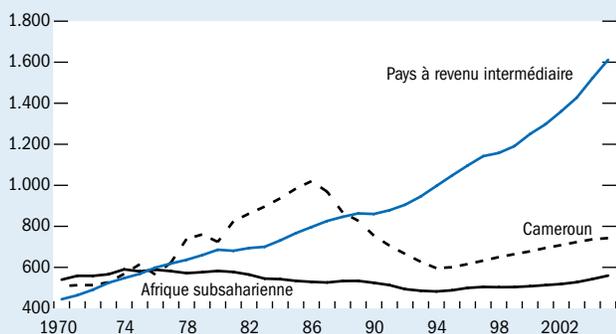
La dette du Cameroun a baissé grâce à l'initiative PPTE renforcée et à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). En effet, l'initiative PPTE a permis de réduire la dette du pays de près de 1,3 milliard de dollars en valeur actuelle nette, ramenant ainsi les paiements futurs au titre du service de la dette à près de 4,9 milliards de dollars. Quand à l'allègement de la dette dans le cadre de l'IADM, il s'élève à 1,1 milliard de

Graphique 1

### À la traîne

Malgré un PIB par habitant en hausse, le Cameroun est à la traîne des autres pays de la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire depuis l'effondrement des cours du pétrole et des produits de base.

(PIB par habitant, 2.000 dollars)



Source : Banque mondiale, base de données Indicateurs du développement dans le monde, avril 2007.

Tableau 1

### Performance relative

Malgré ses ressources pétrolières et naturelles, le Cameroun est à la traîne des économies comparables sur le plan des indicateurs sociaux.

	Cameroun	ASS <sup>1</sup>
(Moyenne, 1995-2005, unités indiquées)		
<b>Indicateurs économiques</b>		
PIB par habitant (dollars constants de 2000)	677,0	1.282,0
Croissance du PIB par habitant (var. annuelle en %)	2,0	4,5
Investissement intérieur brut (en % du PIB)	17,9	26,1
Commerce des biens (en % du PIB)	33,6	44,2
Monnaie au sens large (en % du PIB)	15,2	74,8
<b>Infrastructure matérielle</b>		
Terres irriguées (% de terres cultivées)	0,4	23,1
Routes bitumées (% du total des routes)	11,5	51,8
<b>Indicateurs sociaux</b>		
Taux d'alphabétisation des adultes <sup>2</sup>	64	75
Taux de scolarisation au secondaire <sup>3</sup>	30	70
Espérance de vie à la naissance (années)	47	69

Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs sociaux; autorités camerounaises.

<sup>1</sup>Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure).

<sup>2</sup>En pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus.

<sup>3</sup>En pourcentage des enfants en âge de scolarisation au secondaire.

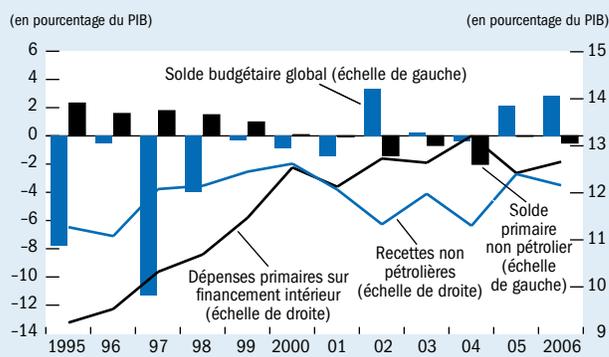
dollars en valeur nominale. Le FMI a annulé 100 % de la dette contractée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005, effaçant ainsi 255 millions de dollars de ses créances sur le Cameroun.

L'allègement de la dette offre de nouvelles possibilités. Le Cameroun utilise les ressources ainsi libérées pour accroître les dépenses prioritaires dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, du développement des infrastructures et du renforcement institutionnel. Toutefois, les attentes liées à un «dividende» de l'allègement de la dette sous forme de dépenses courantes plus élevées pourraient compromettre la viabilité des finances publiques

Graphique 2

### Enjeux budgétaires

En raison de la baisse des recettes pétrolières à moyen terme, les grands défis budgétaires consistent à mobiliser les recettes non pétrolières et à accroître la proportion des dépenses prioritaires.



Sources : autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

si elles ne font pas l'objet d'une gestion prudente. Afin de tirer parti des opportunités offertes par l'allègement de la dette, le Cameroun doit accomplir des progrès en ce qui concerne :

- la préservation de la viabilité des finances publiques à long terme et l'augmentation des dépenses prioritaires
- l'élargissement et l'approfondissement du secteur financier
- la libéralisation du commerce
- l'amélioration de l'environnement des affaires à travers l'accélération des réformes structurelles.

**Gestion de «l'espace budgétaire».** Bien que la position budgétaire globale se soit renforcée ces dernières années, la situation budgétaire de base est moins favorable. Grâce à l'afflux de recettes pétrolières et à la maîtrise des dépenses, le solde budgétaire global est excédentaire. Mais le solde primaire non pétrolier ne cesse de se détériorer depuis une dizaine d'années, les dépenses primaires financées par le pays progressant plus rapidement que les recettes non pétrolières, ce qui reflète en partie la hausse des dépenses prioritaires financées par l'allègement de la dette (graphique 2). L'espace budgétaire créé par cet allègement doit donc faire l'objet d'une utilisation prudente. Comment y parvenir?

Il convient, tout d'abord, de mobiliser à moyen terme des recettes non pétrolières supplémentaires, mesure cruciale pour préserver la viabilité des finances publiques en raison de la baisse prévue des recettes pétrolières et des perspectives de libéralisation des échanges. Toutefois, les taux d'imposition étant déjà élevés, les recettes supplémentaires proviendraient d'un élargissement de l'assiette fiscale à travers des mesures politiques et administratives.

Ensuite, le Cameroun devrait consacrer une plus grande partie des dépenses publiques aux secteurs prioritaires en tenant compte de sa capacité d'absorption. Ses efforts devraient s'accompagner de réformes de la gestion des dépenses publiques afin d'assurer une utilisation judicieuse des ressources. Ces mesures sont destinées à réduire les subventions aux entreprises publiques — qui constituent un lourd fardeau pour le budget — et la réorientation

de ces ressources vers l'éducation, la santé et les infrastructures permettrait également d'améliorer la qualité de la dépense.

Enfin, afin de préserver les acquis d'une réduction de la dette obtenue de haute lutte, le Cameroun doit renforcer la gestion de sa dette. Pour ce faire, il devrait surtout compter sur les dons et les prêts concessionnels au cours des prochaines années pour pourvoir à ses besoins de financement et éviter l'accumulation rapide d'une nouvelle dette. Il se doit donc de suivre de près les indicateurs de soutenabilité de la dette afin d'éviter la résurgence des problèmes d'endettement.

**Développement du secteur financier.** Un meilleur accès aux financements aiderait le Cameroun à diversifier la base de son économie et à assurer plus rapidement la croissance durable nécessaire pour réduire la pauvreté. Mais le système financier national est dominé par des banques qui paraissent vulnérables aux chocs de crédit et de taux d'intérêt. De plus, la faiblesse du système judiciaire, l'absence de registre foncier et de garanties, les plafonds des taux d'intérêt ainsi que l'inaccessibilité de l'information financière et sur les prêts limitent davantage le crédit bancaire. L'épargne contractuelle et les marchés de capitaux sont peu développés, d'où la rareté des ressources à plus long terme pour le financement de l'économie. Des progrès seront nécessaires dans ces domaines.

**Libéralisation du commerce.** Les droits d'importation au Cameroun sont parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne et les procédures douanières complexes sont un frein aux échanges et à la mobilité des facteurs. En effet, il est avéré qu'un pays qui réduit ces barrières commerciales peut mieux affecter ses ressources et accélérer sa croissance. Cependant, les inquiétudes relatives à d'éventuelles pertes de recettes sont réelles, en particulier au Cameroun où les taxes sur le commerce extérieur sont supérieures à 2 % du PIB. Cette dépendance budgétaire explique largement pourquoi la libéralisation du commerce, et notamment les efforts en vue de réduire les droits de douane et d'harmoniser les règles du commerce régional, n'ont pas connu d'avancée notable. La meilleure démarche consisterait à réduire graduellement les taux maximums du tarif extérieur commun appliqué par la CEMAC (l'union monétaire à laquelle appartient le Cameroun) et à lever progressivement les obstacles au commerce intrarégional.

**Amélioration du climat des affaires.** L'accélération de la croissance requiert également une amélioration considérable de l'environnement des affaires. À cet égard, les indicateurs disponibles montrent que la performance du Cameroun est médiocre en ce qui concerne l'exécution de contrats, la délivrance des agréments en temps voulu et le coût d'enregistrement de la propriété (voir tableau 2). De plus, la gouvernance est faible et la perception de la corruption est répandue. Des améliorations notables dans ces domaines seront cruciales pour accroître les investissements privés. En outre, l'achèvement de la réforme des entreprises publiques dans les domaines du transport aérien, des télécommunications et de la distribution de l'eau réduirait le fardeau qui pèse sur les finances publiques, rehausserait l'efficacité économique et enverrait des signaux positifs aux investisseurs privés. ■

Iacovos Ioannou et Raju Singh  
FMI, Département Afrique

Tableau 2

### Classement médiocre

Mal classé au palmarès *Doing Business* 2006, le Cameroun doit améliorer le climat des affaires pour accélérer la croissance.

	Climat des affaires (classement global) <sup>1</sup>	Obtention d'un agrément (jours)	Coût d'enregistrement d'une propriété <sup>2</sup>	Application des contrats (jours)
Cameroun	152	444	19	800
Indonésie	135	224	11	570
Philippines	126	197	6	600
Botswana	48	169	5	501
Maurice	32	145	16	630
CEMAC	157	248	16	699
Afrique subsaharienne				
Afrique	131	230	12	581
Afrique saharienne <sup>3</sup>	98	214	6	576

Source : Banque mondiale, base de données *Doing Business* (2006).

<sup>1</sup>Indique le classement sur 175 pays (chiffre inférieur = classement supérieur).

<sup>2</sup>Pourcentage de la valeur.

<sup>3</sup>Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure).

# Autriche : gérer l'expansion des banques vers l'Est

L'économie de l'Autriche est en bonne santé, l'un des piliers de cette réussite étant le secteur bancaire, qui connaît un vif essor en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est (ECESE). Cet essor a été fort rentable et a contribué à approfondir le secteur financier dans la région. Mais cette expansion n'est pas dénuée de risques. Elle devrait donc être accompagnée de mesures vigoureuses pour gérer les risques encourus par les banques, et d'une coopération efficace entre les organismes de supervision de l'Autriche et de l'ECESE.

Au cours des récentes années, la croissance en Autriche a été constamment supérieure à celle de la zone euro et le chômage a reculé. Plusieurs facteurs expliquent cette réussite. Les politiques macroéconomiques ont assuré la stabilité, les réformes structurelles ont amélioré le fonctionnement de l'économie, et un partenariat social a permis de maîtriser les salaires. Qui plus est, le secteur privé autrichien a déniché de nouvelles opportunités sur les marchés à forte croissance d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est. Le renforcement des relations entre l'Autriche et les pays de la région tient non seulement à l'intensification des échanges et des investissements, mais également au resserrement des liens financiers dû à l'expansion des banques autrichiennes.

## Aperçu historique

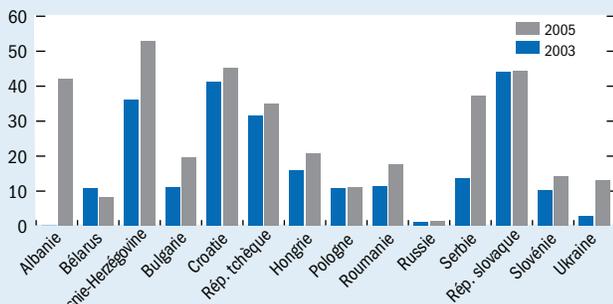
Poussées par la proximité géographique, les liens historiques et la saturation du marché national, les banques autrichiennes ont été parmi les premières à s'implanter sur les nouveaux marchés d'Europe centrale et de l'Est au début des années 90. Entre 2003 et 2005, elles ont gagné des parts de marché dans presque tous les pays de la région (graphique 1). Aujourd'hui, elles sont présentes dans la quasi totalité de ces pays.

Graphique 1

### Cap sur l'Est

Les banques autrichiennes ont établi une présence importante en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est (ECESE) ces dernières années.

(parts de marché des filiales bancaires autrichiennes, en pourcentage)



Source : BankScope.

En dépit de la petite taille des banques autrichiennes par rapport aux normes internationales, leurs filiales sont importantes comparativement à la taille des économies de l'ECESE. Ces filiales ont également gagné en importance même dans le système bancaire autrichien parce qu'elles représentent une proportion considérable de l'ensemble des actifs des banques et génèrent une part importante des bénéfices. Les activités de l'Autriche dans cette région sont de loin plus importantes (par rapport au PIB) que celles de ses pairs européens (graphique 2). En 2005, le total des actifs des cinq plus grandes banques autrichiennes dans la région représentait environ 16 % de l'ensemble des actifs — principalement sous forme de filiales à participation majoritaire — et 35 % de leurs bénéfices avant impôts provenaient de la région.

La rentabilité des opérations en ECESE tient à la croissance rapide du crédit. Ce qui traduit, dans une large mesure, le développement et l'approfondissement du marché financier que l'on attend de pays qui comblent leur retard par rapport à l'Europe de l'Ouest. Mais la forte croissance du crédit au secteur privé complique l'évaluation du risque de crédit et crée des déséquilibres macroéconomiques sous forme d'énormes déficits du compte courant.

## Rentable, mais pas sans risques

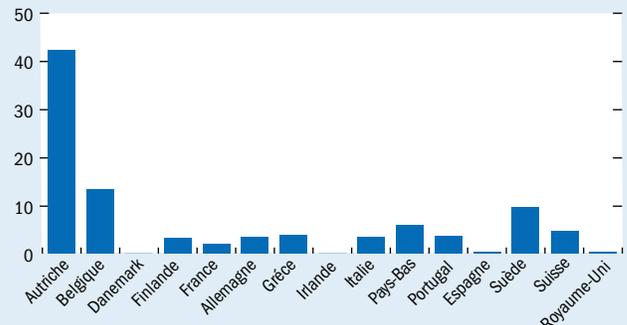
Jusqu'à présent, le vif essor du crédit dans les pays de l'ECESE a été bénéfique pour les affaires, la forte demande de crédit ayant permis aux banques de prêter avec des marges relativement élevées. Mais ces marges d'exploitation pourraient s'effriter au cours des prochaines années avec le développement des marchés financiers de la région, et la croissance du crédit pourrait commencer à ralentir. En outre, des études indiquent que quelques pays de la région se sont rapprochés de ce qui peut être considéré comme le niveau d'équilibre du crédit au secteur privé par

Graphique 2

### Présence accrue

L'engagement relatif de l'Autriche est beaucoup plus important en ECESE que dans d'autres pays d'Europe.

(engagement extérieur consolidé, en pourcentage du PIB)



Source : Banque des règlements internationaux.

rapport au PIB. En outre, le développement des marchés financiers pourrait réduire les bénéfices plus directement par l'intensification de la concurrence et réduire ainsi les marges. En effet, certains de ces facteurs tirent déjà vers le bas les marges sur taux d'intérêt des banques opérant dans la région (graphique 3).

L'activité en ECESE comporte d'autres risques. Certains pays présentent des déséquilibres macroéconomiques. Bien que ces déséquilibres reflètent, dans une certaine mesure, le rattrapage des niveaux de vie de l'Europe de l'Ouest, ils sont si importants dans certains cas qu'ils pourraient miner la confiance des investisseurs. Les banques en activité dans la région sont aussi confrontées à la volatilité du taux de change, et elles ont du mal à appliquer des normes de crédit appropriées dans un contexte caractérisé par une croissance rapide du crédit, des antécédents partiels ou inexistant en matière de crédit, des risques juridiques, et le manque d'expérience dans la vérification du crédit. De bonnes aptitudes d'évaluation du crédit, des contrôles internes efficaces et des structures de gouvernance d'entreprise sont essentiels pour bien gérer le risque.

Le crédit en devises aux ménages, pratique courante en Autriche et en ECESE, accroît les risques encourus par les banques. Sur le plan intérieur, le crédit en devises — surtout en francs suisses — est contrôlé, et les organismes autrichiens de contrôle bancaire font tout pour éduquer les consommateurs sur les risques d'endettement en devises. Mais, dans la région, le contrôle du crédit en devises est bien moins développé, et les consommateurs sont moins avertis des risques encourus. Bien que les banques appliquent généralement des normes de crédit prudentes, une grande fluctuation des taux de change pourrait avoir pour effet que les risques de change encourus par les ménages deviennent des risques de crédit pour les banques.

### Que doivent faire les organes de contrôle?

Les défis à relever par les organes de contrôle bancaire sont étroitement liés à ceux auxquels les banques elles-mêmes sont

confrontées. Premièrement, la forte croissance du secteur financier nécessite un suivi étroit, et les autorités doivent s'assurer que les banques utilisent des techniques idoines de gestion et d'évaluation du risque. Les banques doivent accorder une attention particulière aux risques et aux transferts de fonds à l'intérieur d'un groupe et évaluer les risques macroprudentiels des vulnérabilités dues aux déséquilibres macroéconomiques dans certains pays. D'où la nécessité de tester régulièrement la résistance des systèmes.

Deuxièmement, une étroite collaboration entre les autorités de contrôle autrichiennes et celles de pays hôtes sera essentielle pour un contrôle efficace des groupes bancaires transfrontaliers. L'élargissement de l'Union européenne (UE) a facilité la coopération transfrontalière avec les nouveaux États membres en matière de contrôle, grâce notamment à la signature de protocoles d'accord entre les autorités autrichiennes et celles des pays hôtes, ce qui facilite la coopération et l'échange d'informations. Cette coopération doit s'intensifier, et la coopération pour le contrôle transfrontalier avec les pays non membres de l'UE où les banques autrichiennes ont une grande part de marché doit être approfondie.

Les autorités autrichiennes de contrôle ont déjà accordé beaucoup d'attention à la gestion du risque et au contrôle entre autorités nationales et autorités hôtes. Elles ont renforcé les contrôles sur place et intensifié les contrôles sur dossiers des banques qui présentent une importance systémique. Elles ont également signé de nombreux protocoles d'accord sur la coopération en matière de contrôle et participent à un dialogue avec des autorités étrangères avec lesquelles des protocoles d'accord n'ont pas encore été signés. Elles associent progressivement leurs homologues étrangers dans l'évaluation du risque, surveillent conjointement les activités transfrontalières des banques autrichiennes, et prennent des mesures en vue de renforcer la gouvernance d'entreprise dans le secteur bancaire.

### Le facteur décisif

Les opérations des banques autrichiennes en ECESE sont importantes et ne cessent de croître. Elles contrôlent la majeure partie du système bancaire national dans plusieurs pays et une part importante de leurs bénéfices en provient. L'évaluation et la gestion du risque doivent correspondre à l'expansion internationale des banques, notamment en matière de crédit en devises. Les autorités autrichiennes sont conscientes de la nécessité d'amener les banques à utiliser des techniques appropriées de contrôle du risque et elles coopèrent étroitement avec leurs homologues de la région. Il est essentiel de renforcer cette coopération pour bien contrôler les groupes bancaires transfrontaliers. ■

*Paul Hilbers*

*FMI, Département Europe*

*Alexander Tieman*

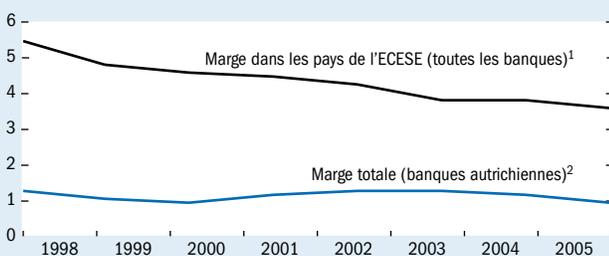
*FMI, Département des marchés monétaires et de capitaux*

Graphique 3

#### Intensification de la concurrence

Les marges sur taux d'intérêt bancaires sont en baisse, reflétant l'intensification de la concurrence.

(revenu d'intérêts nets, divisé par le total des actifs, en pourcentage)



Sources : BankScope et OCDE.

<sup>1</sup>Marge pour toutes les banques des pays concernés, calculée comme moyenne simple.

<sup>2</sup>Marge pour toutes les banques autrichiennes sur une base consolidée.

Cet article s'inspire du rapport n° 07/143, «Austria: Selected Issues». Des exemplaires sont disponibles au prix de 18 dollars l'unité auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions page 160. Le texte intégral peut être consulté sur le site Internet du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

## Bilan des indicateurs de solidité financière

**A**u lendemain des crises financières de la fin des années 90 en Asie, en Amérique latine et en Russie, il fallait à l'évidence étendre le contrôle classique de la solidité des banques aux systèmes financiers mondial et nationaux.

Cependant, les données dont les autorités pouvaient disposer à cet effet étaient médiocres. Même lorsqu'elles existaient, on connaissait mal la méthodologie suivie pour les établir et on ne savait pas au juste si elle permettait de bien identifier les vulnérabilités du secteur financier. Lors d'une conférence réunissant les pays qui ont participé avec le FMI à un projet pilote destiné à combler cette lacune, Rob Edwards, Directeur du Département des statistiques du FMI, a déclaré que rares étaient les pays qui communiquaient de telles données aux marchés et que leur comparabilité entre pays était très difficile.

### Évaluation

L'objet de la conférence qui s'est tenue les 30 et 31 mai au FMI était d'évaluer les travaux accomplis pendant près de sept ans pour créer un cadre permettant d'établir et de publier un ensemble de données normalisées (les indicateurs de solidité financière (ISF)), afin que les atouts et les points faibles du système bancaire de chaque pays puissent être mesurés et que les analystes et les autorités soient en mesure d'effectuer des comparaisons internationales.

Il a d'abord fallu déterminer les données à recueillir, aussi a-t-on créé un cadre s'inspirant de notions dans les domaines de la comptabilité commerciale, du contrôle et des statistiques macroéconomiques. Douze indicateurs centraux mesurent l'adéquation des fonds propres, la qualité des actifs, les résultats et la rentabilité, la liquidité et la sensibilité au risque de marché. Des indicateurs complémentaires donnent des informations supplémentaires sur les banques, ainsi que sur les établissements financiers non bancaires (fonds de pension, sociétés d'assurances, par exemple), l'économie non financière (sociétés et ménages), le marché immobilier et les marchés des titres.

Ensuite, il a fallu déterminer les ISF qui pouvaient être produits utilement et en temps voulu. Ces trois dernières années, 62 pays ont participé à l'Exercice d'établissement coordonné, projet pilote visant à recueillir, compiler et

publier des indicateurs de solidité financière pour décembre 2005 en utilisant le guide préparé à cet effet par le FMI. En janvier dernier, les pays ont commencé à afficher ces indicateurs sur le site du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)). Au 31 mai, 57 d'entre eux avaient accompli cette démarche.

Étant donné que, pour des raisons légales, réglementaires, techniques ou financières, les données ne sont pas toujours comparables, les pays sont tenus de produire des métadonnées (informations décrivant les données sous-jacentes) qui permettent aux utilisateurs de comprendre les différences entre les données des pays et d'en tenir compte. Par exemple, la définition des créances non productives peut varier d'un pays à l'autre, ce qu'il faut prendre en considération dans les analyses systémiques ou entre pays.

### Verdict

Les participants à la conférence ont conclu que l'exercice était une bonne piste qu'il fallait poursuivre. Selon de nombreux délégués, les pays ont investi massivement dans la mise au point et la diffusion des ISF et, dans l'ensemble, les avantages l'emportent sur les coûts. Stefan Brunken (Bundesbank) a déclaré qu'il serait honteux de s'arrêter maintenant. Pour Walid Alameddine, Président de la Commission de contrôle bancaire du Liban, qui, en dépit des troubles qui ont ravagé ce pays, a établi tous les indicateurs centraux et complémentaires, les ISF devraient

constituer un corpus permanent de statistiques financières internationales. En fait, durant un débat général de 90 minutes sur le bien-fondé de l'Exercice et des ISF sous-jacents, aucun délégué n'a suggéré de mettre fin au projet.

Tous ont, semble-t-il, estimé que davantage de pays devraient recueillir et diffuser des données et que le projet devait continuer de s'articuler autour du FMI. D'après Pat O'Connor (Banque d'Angleterre), le FMI est le mieux placé pour examiner de près les «groupes de pairs». Il peut évaluer les changements au sein de ces groupes et entre eux, qui sont des signes avant-coureurs de problèmes du système bancaire et de risques systémiques menaçant la solidité du système financier mondial.

Cependant, comme le souligne Alfredo Leone, Directeur adjoint du Département des statistiques, souvent «le diable est dans les détails» et le consensus disparaît dès qu'on



Engene Salezar/FMI

Nugroho Santoso (Banque d'Indonésie) a exposé la difficulté de recueillir des données non bancaires.

approfondit la collecte et la diffusion des données, question que le FMI traitera au cours des semaines à venir dans un rapport qu'il prépare à l'intention du Conseil d'administration. Les divergences portent sur les questions suivantes : faut-il accroître le nombre d'indicateurs centraux et complémentaires? Faut-il produire des statistiques axées sur la comparabilité internationale ou adaptées aux situations nationales? Quelle est la fréquence à laquelle les données doivent être recueillies et publiées? Les indicateurs et leur mode d'établissement suscitent de nombreuses critiques techniques.

La liste des ISF a aussi fait l'objet de divergences entre les délégués. Pour nombre d'entre eux, les ISF actuels n'évaluent pas adéquatement certains secteurs financiers importants (assurance, fonds de pension, courtage, fonds d'investissement et sociétés de financement ou de crédit-bail), de sorte qu'il est difficile de brosser un tableau fidèle de l'ensemble du système financier. Pour d'autres délégués toutefois, même si la liste des ISF comporte des lacunes, son allongement à l'heure actuelle irait à l'encontre de l'objectif recherché étant donné le travail considérable que nécessite la mise en œuvre des indicateurs existants.

### Difficultés

De nombreux pays éprouvent déjà des difficultés à établir des indicateurs non bancaires complémentaires. Par exemple, Nugroho Santoso (Banque d'Indonésie) a déclaré en présentant formellement l'expérience de son pays avec l'Exercice que, pour l'instant, celui-ci n'établit des ISF que pour les banques de dépôt faute de données de sources non bancaires. Plusieurs autres pays, dont le Brésil, l'Inde et la Turquie, ont aussi fait état des contraintes qui pèsent sur l'établissement des données non bancaires. En outre, les ISF axés sur les établissements de dépôt ont été un sujet de controverse et plusieurs délégués ont demandé d'examiner attentivement ceux qu'il fallait inclure dans la liste, un certain nombre d'entre eux formulant des propositions concrètes en vue de l'adoption de nouveaux indicateurs.

En ce qui concerne la fréquence de l'établissement et de la diffusion des données, plusieurs délégués ont demandé catégoriquement qu'elle soit trimestrielle et que le délai entre les deux opérations ne dépasse pas trois mois. Pour

Mustapha Yuksel (Australie), tout délai plus long priverait les données de sens à des fins de comparaison et de surveillance. Eddy Azoulay (Banque d'Israël) a partagé ce point de vue, estimant que «la comparabilité est la chose la plus importante». Selon Francis Selialia (South African Reserve Bank), la base trimestrielle semble raisonnable. Cependant, plusieurs autres pays ont évoqué la difficulté de réunir certaines ou l'ensemble des données à une fréquence inférieure à six mois.

### Harmonisation avec les normes internationales

Malgré l'enthousiasme général pour les ISF, certains délégués ont signalé que, dans leur pays, il fallait persuader les autorités et les collègues d'autres organismes collaborant à ces travaux de l'utilité de continuer de consacrer des ressources à

l'établissement des données. Gabriel Jiménez Romero (Comisión Nacional Bancaria y de Valores du Mexique) a attiré l'attention sur le réseau complexe de fonctions de contrôle en jeu dans cette opération. Pour Cornelio Farias Pimentel (Banco Central do Brasil), il est important d'obtenir l'appui de la banque centrale, mais aussi d'autres administrations.

Selon Mariela Iturriaga (Banco Central de Chile), le FMI pourrait lui aussi faire en sorte que les pays poursuivent leur participation, en leur demandant d'utiliser les ISF par exemple dans les rapports annuels sur la surveillance au titre de l'article IV. Le Département des marchés monétaires et de capitaux, qui a collaboré avec celui des statistiques pour mettre au point les ISF, a commencé à utiliser les indicateurs dans sa surveillance financière mondiale.

Les délégués se sont aussi demandé s'il fallait modifier la méthodologie utilisée pour établir les données de façon à l'aligner encore plus étroitement sur des normes

internationales de contrôle et de comptabilité en constante mutation. Pour beaucoup de représentants, la méthodologie du guide d'établissement des ISF devrait respecter ces normes pour des considérations analytiques, de disponibilité des données et de coût. Selon Christina Luna (Banco de España), le processus a été amorcé à un moment où les règles de comptabilité et de solvabilité évoluaient. Pour que les ISF soient comparables dans le temps et entre les pays, il faut intégrer les différentes missions et techniques dans les domaines de la comptabilité, de la solvabilité et des comptes financiers. ■



Christina Luna (Banco de España) a plaidé en faveur d'une meilleure harmonisation des ISF et des normes internationales de comptabilité et de contrôle.

Eugene Salazar/FMI

## Évolution des rôles dans la mondialisation financière

L'évolution des flux de capitaux transfrontaliers, des institutions financières et des marchés de capitaux attribuable à la mondialisation financière a été essentiellement positive, selon Jaime Caruana, Directeur du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI. Mais ce phénomène n'est pas dénué de risques, a-t-il déclaré le 30 mai à la Fondation Heinrich Boll et l'Association des banques d'Allemagne à Berlin. Tous les intervenants du système financier — ménages, institutions financières, organisme de réglementation et FMI — ont des rôles et des responsabilités à assumer pour minimiser les risques que la mondialisation fait planer sur le système et pour garantir une large répartition des avantages.

**Les ménages**, en particulier, ont bénéficié de l'accès accru au crédit à faible coût et de la multiplication des possibilités d'investissement, mais ils sont de plus en plus exposés à des risques de marché naguère assumés par les entreprises ou les pouvoirs publics. Dans bien des pays, la responsabilité des retraites, des soins de santé, de l'enseignement supérieur et des soins à long terme pour personnes âgées est actuellement transférée aux ménages. Mais les ménages n'ont souvent ni les connaissances ni les aptitudes de base nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière d'investissement et de finance.

Selon M. Caruana, les gouvernements, les organismes de tutelle et le secteur privé ont un rôle à jouer pour accroître l'éducation financière des ménages qui, à leur tour, doivent inciter le secteur financier à être compétitif. Les pouvoirs publics doivent offrir cette éducation dans les écoles et donner des conseils aux groupes à faible revenu. Le secteur privé doit comprendre ses clients et fournir des produits appropriés en tant que prestataire et des régimes d'épargne abordables en tant qu'employeur. Les organismes de tutelle peuvent promouvoir des produits transparents qui conviennent à tous les investisseurs, a-t-il déclaré.

**Les institutions financières** peuvent contribuer à la stabilité financière en «renforçant leur système de gestion des risques pour faire face à la complexité des marchés financiers nationaux et internationaux, afin de s'assurer que leurs actions n'ait pas d'impact

négalif sur les autres intervenants des marchés financiers mondiaux». Pour leur part, les participants du marché financier «ont la responsabilité d'imposer une discipline plus rigoureuse aux institutions financières en récompensant celles qui ont de meilleurs systèmes de gestion des risques et pratiques de divulgation des informations, et en punissant celles où ces systèmes sont déficients». Pour assurer cette discipline, il faudra mettre en place de bons mécanismes d'information sans imposer de contraintes excessives aux institutions financières.



Jaime Caruana : Tous les intervenants ont un rôle à jouer dans la mondialisation financière.

**Les autorités nationales et les organismes de tutelle** ont deux types de responsabilités. D'abord, ils doivent établir un cadre de réglementation et de contrôle axé sur le risque qui permet de garantir que les principales institutions financières relevant de leur compétence sont bien gérées et disposent d'un fonds régulateur et de systèmes de gestion des risques adéquats. Ensuite, ils doivent veiller à ce que les informations

dont ils ont besoin et qu'ils doivent diffuser sur les institutions réglementées «sont suffisantes pour que la discipline du marché soit efficace». Pour assurer la stabilité financière, deux éléments sont essentiels : la coopération accrue entre les organes de contrôle ainsi qu'une transparence et un dialogue effectifs avec le secteur privé. Par ailleurs, les autorités nationales et les organismes de tutelle doivent être prêts à affronter les crises et tenir compte des éventuelles répercussions internationales de leurs politiques. Selon M. Caruana, c'est particulièrement vrai en Europe, eu égard à l'intégration croissante des marchés financiers et à l'intensification des activités bancaires transfrontalières. Mais grâce à son cadre commun de réglementation, l'Europe peut aussi être ambitieuse et donner à d'autres pays et régions du monde un exemple de «bonnes pratiques de coordination et de coopération».

**Le FMI** a la responsabilité d'évaluer la stabilité financière mondiale et les risques connexes, mais aussi de conseiller ses 185 pays membres — la quasi-totalité des pays du monde — sur les politiques économiques avisées tout en assurant l'assistance technique et la coopération pour les aider à développer les marchés et les infrastructures afin de relever les défis de la mondialisation. ■



Laura Wallace  
Rédactrice en chef

Jeremy Clift  
Rédacteur principal

Elisa Diehl  
Directrice de production

Camilla Andersen  
Archana Kumar  
James Rowe  
Simon Willson  
Ina Kota  
Rédacteurs

Lijun Li  
Assistante de rédaction  
Kelley McCollum  
Assistante de production

Julio Prego  
Infographiste

Jorge Salazar  
Graphiste

Édition française  
Division française  
Services linguistiques

Alfred Detchou  
Traduction

V. Andrianifahanana  
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoute un supplément annuel (*L'ABC du FMI*). Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (6<sup>e</sup> édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room 7-106, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-8585; e-mail : [Imfsurvey@imf.org](mailto:Imfsurvey@imf.org).

Abonnement annuel : 15 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Demandes d'abonnement au *Bulletin du FMI* ou aux autres publications du FMI : Publication Services, Box X2007, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430; fax : (202) 623-7201; e-mail : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org). Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et par avion pour les autres pays.